

MISE EN CONCURRENCE

N°01 /Proc/2018

Prestation D'expertise d'Audit Financier pour l'Institut des Sciences de l'Eau et de l'Energie de l'Université Pan-Africaine - PAUWES (Tlemcen, Algérie)

1 Présentation de l'Institut PAUWES

La Commission de l'Union africaine a décidé de créer une Université panafricaine afin de répondre aux besoins de formation des jeunes, au niveau Master et Doctorat, sur le continent.

En Octobre 2014, l'institut PAUWES, l'un des cinq instituts thématiques de l'Université panafricaine (UPA), a ouvert ses portes à une trentaine d'étudiants, venus de douze pays africains, qui suivaient un Master en Sciences de l'Eau ou en Sciences de l'Energie. PAUWES dépend directement de l'Union africaine et est implanté au sein de l'Université de Tlemcen qui l'accueille. Aujourd'hui, PAUWES compte 73 diplômés et 146 étudiants inscrits.

Il propose deux programmes d'enseignement supérieur de haut niveau académique dont l'objectif est de résoudre les problèmes de développement les plus urgents :

La garantie de l'approvisionnement en eau et la sécurité énergétique qui sont d'une importance vitale pour assurer une croissance durable sur le continent africain.

L'institut forme une nouvelle génération de professionnels qualifiés afin de répondre efficacement aux défis auxquels est confronté le continent africain. PAUWES est domicilié à l'Université de Tlemcen qui met à sa disposition des infrastructures et manifeste son soutien à travers une contribution technique (ressources humaines, personnel administratif) et logistique.

1. Objectifs de la Prestation :

L'objectif de l'audit financier est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière de l'institut et s'assurer que les fonds mis à la disposition du PAUWES par ses bailleurs de fond, sont utilisés aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées et avec la meilleure qualité de gestion en vue de l'atteinte de ces objectifs.

2. Etendue de la mission

L'audit financier devra, sur la base d'une étude :

- S'exprimer sur la qualité de la gestion financière, la cohérence entre les procédures de prise de décision et la pratique quotidienne.
- S'exprimer sur les dépenses encourues au titre du contrat de subvention financé par le bailleur des fonds.
- Fournir un rapport contenant les conclusions majeures sur lesquelles l'opinion de l'audit est basée.
- Elaborer des recommandations concrètes et pratiques destinées à renforcer les capacités de l'Institut en matière de gestion comptable et financière.
- Proposer, en concertation avec l'Institut, un plan d'action d'une durée minimum de six (6) mois pour la mise en application des mesures prioritaires à l'amélioration du système opérationnel de gestion financière
- Vérifier que les activités et les services financés aient été octroyés conformément aux accords de financement.
- Revoir toutes les procédures de contrôles internes et leur qualité. Faire des commentaires sur la documentation des contrôles interne.
- Etablir une appréciation sur le système de comptabilité en place, la politique et la pratique de gestion financière (en y incluant le respect des procédures, la gestion des comptes bancaires, procédure d'appel d'offre, etc.), les outils employés et leur pertinence dans le cadre d'une gestion transparente.
- Etablir une appréciation sur l'éligibilité des dépenses nécessaires à l'exécution de l'action. En d'autres termes, l'auditeur vérifie que les dépenses engagées pour une action ou une transaction ont été encourues en poursuivant la finalité prévue par l'action et s'assure qu'elles étaient nécessaires à la réalisation des activités et des objectifs de l'action.
- Elaborer une ébauche de Plan d'Action pour la mise en application des mesures prioritaires de renforcement des capacités en gestion financière. Ce Plan d'Action devra distinguer entre les différents niveaux de prise de décision et de mise en œuvre.
- D'ajouter (avec commentaire) toute information trouvée pertinente dans le cadre de l'audit

3. Contenu de l'offre

L'offre devra contenir obligatoirement deux parties (Proposition technique et proposition financière) présentées séparément sous pli fermé. La proposition technique comprendra :

Présentation générale du Cabinet d'audit, en mettant en exergue son expérience pertinente ;

Compréhension de la mission

Méthodologie proposée

Délai de la réalisation

Qualification et compétence du personnel clé

La proposition financière s'articulera sur la facturation par le Cabinet de ses services, tous frais compris.

4 Evaluation et comparaison des Propositions

L'évaluation des Propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la Proposition technique et la comparaison des Propositions financières.

Le Consultant est tenu d'inclure dans sa proposition financière tous les frais inhérents à la réalisation de sa mission, y compris les frais de voyage pour rejoindre ou quitter le lieu d'exécution du contrat qui est Tlemcen.

Tous les coûts seront indiqués en Dinars Algérien.

Sur la base de son degré de réponse à la Mission. Les évaluations se feront sur la base des critères définis ci-après :

| DESCRIPTIONS | POINTS |
|--|---------------|
| 1. EXPERTISE Du CABINET | |
| 1.1 Expérience Générale (Minimum 5 ans) | 10 |
| 1.2 Expérience pertinente (liste des missions d'audit effectuées en général) | 15 |
| S/TOTAL | 25 |
| 2. CONFORMITE Au PLAN Du TRAVAIL ET METHODOLOGIE | |
| 2.1 Compréhension de la mission | 20 |
| 2.2 Méthodologie proposée | 20 |
| 2.3 Délai moyen de réalisation de la mission | 10 |
| S/TOTAL | 50 |
| 3. QUALIFICATION ET COMPETENCE DU PERSONNEL CLE | |
| 3.1 Coordonnateur de la Mission (C.V) | 15 |
| 3.2 Membres de la Mission (C.V) | 10 |
| S/TOTAL | 25 |
| 4. TOTAL | 100 |

5 Critères de sélection

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points, cette note sera pondérée à 70%.

Une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = (Offre financière la moins distante / offre financière de A) X 30.

L'auditeur avec le cumul des notes (technique pondérée et financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

6 Accès aux documents

L'auditeur aura accès à tous les enregistrements, rapports et documents en rapport avec le programme de l'institut qui peuvent lui être utiles pendant l'audit pour atteindre ses opinions.

7 Rapport d'audit

En plus du Rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle qui inclura :

- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ; les recommandations pour l'amélioration de ce système
- Les commentaires sur toute anomalie que l'auditeur jugera pertinent incluant les dépenses inéligibles.

8 Langue des Propositions

Toutes correspondances et documents relatifs à cet Avis d'Appel d'Offres seront écrits en français ou en Anglais.

9 Date de soumission des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée au 17 Mai 2018 à 15 heures, GMT.

Fait à Tlemcen, le - 26 Avril 2018